

provoquer une vive réaction de la part de Washington, qui pourrait entraîner de graves conséquences pour l'Alliance.<sup>9</sup> Si les autorités américaines sont inquiètes face à une Europe de plus en plus autonome et indépendante, ce n'est pas seulement parce qu'elles craignent pour leurs intérêts et qu'elles se sentent blessées dans leur amour-propre, mais plutôt parce qu'en l'absence d'une autorité politique centrale, le pilier européen risquerait de voir ses assises affaiblies et fragmentées, ce qui serait un piètre substitut à l'actuel leadership des États-Unis.

### Rôle de la Communauté européenne

On a beaucoup de mal à obtenir des renseignements sur l'activité de la CE dans le secteur de la production de défense, en raison du peu d'informations publiées (contrastant avec la pléthore de documents sur la question du marché unique) et du caractère confidentiel dont sont marquées nombre de discussions. Cette situation est due en partie à l'article 223 du Traité de Rome qui, en préservant les droits souverains des États membres dans les matières ayant trait à la sécurité nationale, empêche la Commission de jouer un rôle de transparence. Cette situation a été corrigée, bien que de façon imperceptible, par l'adoption de l'article 30 de l'Acte unique européen qui ordonne aux États membres de coordonner leurs positions plus étroitement sur les aspects politiques et économiques de la sécurité et qui confère à la Commission le pouvoir de maintenir les conditions industrielles et technologiques nécessaires à la préservation de la sécurité communautaire. Cette mesure a eu pour effet d'intensifier la consultation et la collaboration bilatérales, par exemple entre la France et la RFA, qui ont créé un comité conjoint de défense, et entre la France et la Grande-Bretagne dans le domaine de l'approvisionnement en matériel de défense, et d'entamer des pourparlers plus globaux grâce au processus de consultation politique européenne, au sein de l'UEO et d'autres organismes. Dans l'ensemble toutefois, même si l'Acte unique européen fait allusion à la création d'une composante de défense de la Communauté européenne, le rôle de cette dernière consiste toujours d'abord à influencer les secteurs civils qui chevauchent l'industrie de la défense plutôt que le secteur de la défense proprement dite.

La Communauté européenne a beaucoup fait pour promouvoir la recherche et le développement en vue de renforcer le volet scientifique et technologique de l'industrie

---

<sup>9</sup> L'un de ceux qui ont prévu ce danger et suggéré un moyen de le prévenir est Thomas A. Callaghan Jr., un consultant de Washington spécialisé dans la coopération États-Unis-Alliés en matière de défense et auteur d'un récent rapport qui préconise une Alliance à deux piliers fondée sur la coopération entre les États-Unis, le Canada et les alliés d'Europe en matière d'armements. Quoiqu'ayant été commandée par le département de Défense, l'étude de Callaghan, bien documentée et pleine d'imagination, ne semble pas avoir eu une large audience dans les cercles politiques de la défense à Washington. Callaghan, op. cit., p. 6.